



Programme ICN Grande Ecole Rentrée 3A





Agenda

- La 3A
- Le Mémoire de Fin d'Etude
- Les quitus
- L'obtention du diplôme



Structure générale du Programme

ICN1	ICN2		ICN3	D.D. ...
S1	S3	A.C.	S5	S7
S2	S4		S6	S8



Formes de la 3A

SEMESTRE 1

SEMESTRE 2

ICN 3

Stratégie
Responsabilité
Prise de décision

TC
Modules de « Route »
Mémoire de Fin d'Etudes (début)

Stage
Séjour Int'l
Début de carrière
Mémoire de Fin d'Etudes (finalisation)

Séminaire
Pilotage de
carrière



Les UE du S5 (1er semestre)

UE 1 (6 ECTS)

- Politique Générale d'Entreprise
- Etude de cas de synthèse
- **Ethique et RSE**

UE 2 (6 ECTS)

- Stratégie financière et gouvernance
- Pilotage de la performance
- **Prospective et gestion des risques**

UE 3 (8 ECTS)

- Route / Module Expert 1
- Route / Module Expert 2

UE 4 (6 ECTS)

- Route / Module Complémentaire
- Route / Module ARTEM

UE 5 (4 ECTS)

- Leadership
- Séminaire



Le S6 (2ème semestre)

UE 1 (15 ECTS)

- Mémoire de Fin d'études

UE 2 (15 ECTS)

- Séjour en Université *ou bien*
- Stage Long



L'évaluation

Un module organise un ensemble d'épreuves

- Contrôle continu, examen terminal écrit ou oral, dossier, participation...
- Calcul d'une note de module
- 👉 Note de module éliminatoire : 5/20

Une UE est évaluée par une note (moyenne des notes de modules)

- Si la note d'UE $\geq 10/20$, l'UE est obtenue
- Si la note d'UE < 10 , l'UE n'est pas obtenue

2^{ème} (**et dernière**) session d'examen en fin d'année



Les rattrapages

- Vous avez la responsabilité de **vous informer** sur vos rattrapages (*1 seul possible par module*)
- Vous devez **vous rendre disponible** pour les examens ou signaler tout empêchement réel et sérieux
- Vous devez **respecter les délais** de remise de dossier, MFE, de soutenance, etc.



■ Examine les résultats, valide les notes et, en toute souveraineté :

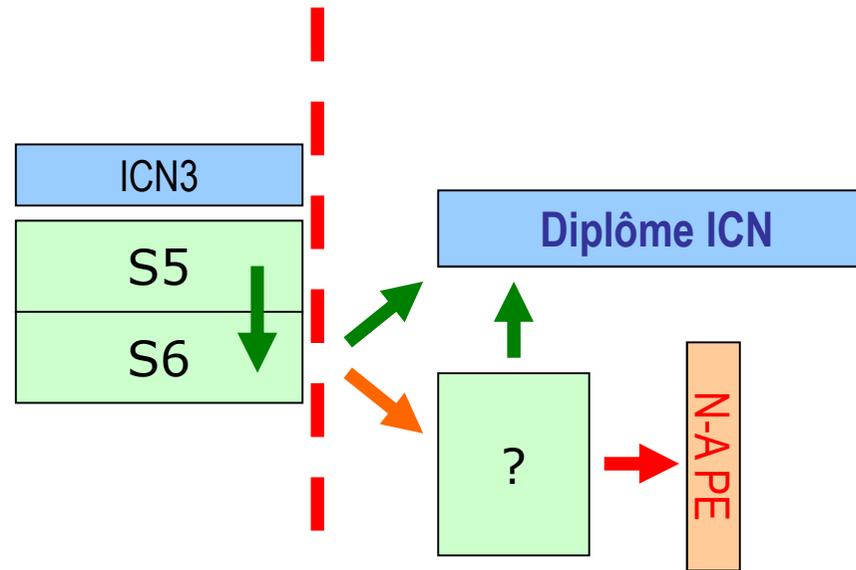
- **Diplôme** l'étudiant
- Prononce **l'ajournement**
- Ordonne le **redoublement**
- **N'autorise pas à poursuivre** les études

■ La commission de discipline

- Manquement au Règlement Intérieur
- Cas trop fréquent du **plagiat**



Extension maximale du cursus



**Tous les modules
ICN3 et les quitus
doivent être validés**



Les Modules de votre Route

■ Inscription au module

- Avant la rentrée, par voie électronique
- Système de points pour pondérer les choix

■ Ouverture des modules

- Selon l'effectif prévu
- Selon la disponibilité des intervenants



Choix des Modules

■ Sélection

- A partir des spécialités (modules experts seulement)
- Selon le nombre de places offertes
- Selon la pondération de chaque étudiant
- Selon les résultats à certains modules antérieurs

■ Modification de choix

- Demandé par mail dès la fin de la **première journée** de cours
- Sur autorisation *préalable* des deux responsables de modules concernés
- Sur autorisation finale du Directeur du Programme



Evaluation des Modules

■ Présence et attitude

- Obligation de présence : **contrôle continu**
- Attitude professionnelle : nombreux intervenants venant du monde de l'entreprise

■ Evaluation

- Prévues pendant les séances planifiées
- Ecrit, oral, ... *cf syllabus*



Le Mémoire de Fin d'Etudes

■ Caractéristiques

- Un travail valorisable
- Approche « Recherche »
- *30 pages environ (hors annexes)*
- **Une recherche bibliographique**
- **Une vraie problématique**

■ Progression

- Choix et validation du sujet: **pensez-y dès maintenant !**
- Recherche documentaire + étude terrain + réflexion
- Rédaction **en suivant les instructions du tuteur**
- **Approbation** par le tuteur pour pouvoir soutenir
- Soutenance **obligatoire**



Commencer son MFE

Les **règles** à connaître

- Choix du sujet et assignation du tuteur
- Rendu fin avril (1^{ère} session) ou fin juin (2^{ème} session).

Les **Guides** et **Documents**

- Guides disponibles: exigences de présentation
- Fiches de définition de sujet : à remplir rapidement
- *Specimen* de fiche d'évaluation: connaître les critères

... Ayez le réflexe MyICN ...



Les jalons du MFE

Au plus tôt

- Finalisez votre sujet
- Rencontrez le tuteur
- Démarrez le travail (*notamment la recherche bibliographique*)

Dès janvier à mai

- Remise du MFE à votre tuteur pour évaluation
- Obtenez l'autorisation de soutenance
- Soutenez !
- Cas idéal : soutenance en mai

Du 1er au 15 juillet

- Faites éventuellement les ajustements demandés
- Obtenez l'autorisation de soutenance du MFE

Du 1er au 15 septembre (*plage à confirmer*)

- C'est *trop tard* pour un premier rendu !!!
- Soutenez votre MFE
- Recevez l'évaluation finale du MFE



Cf guide et échéances sur MyICN



La convention de stage

■ Un contrat qui garantit votre sécurité

- Une procédure précise de demande doit être suivie
- Le stage est une activité réglementée

- Un stage = une convention =
un étudiant + une entreprise + un tuteur école + un maître de stage + une évaluation de l'entreprise + une évaluation du tuteur (rapport)

- Seul les conventions approuvées par le Service des Stages sont valides
- Le temps d'établissement peut être long
- Les séjours à l'étranger nécessitent des documents complémentaires

Anticipez absolument et respectez la procédure !



La recherche de stage

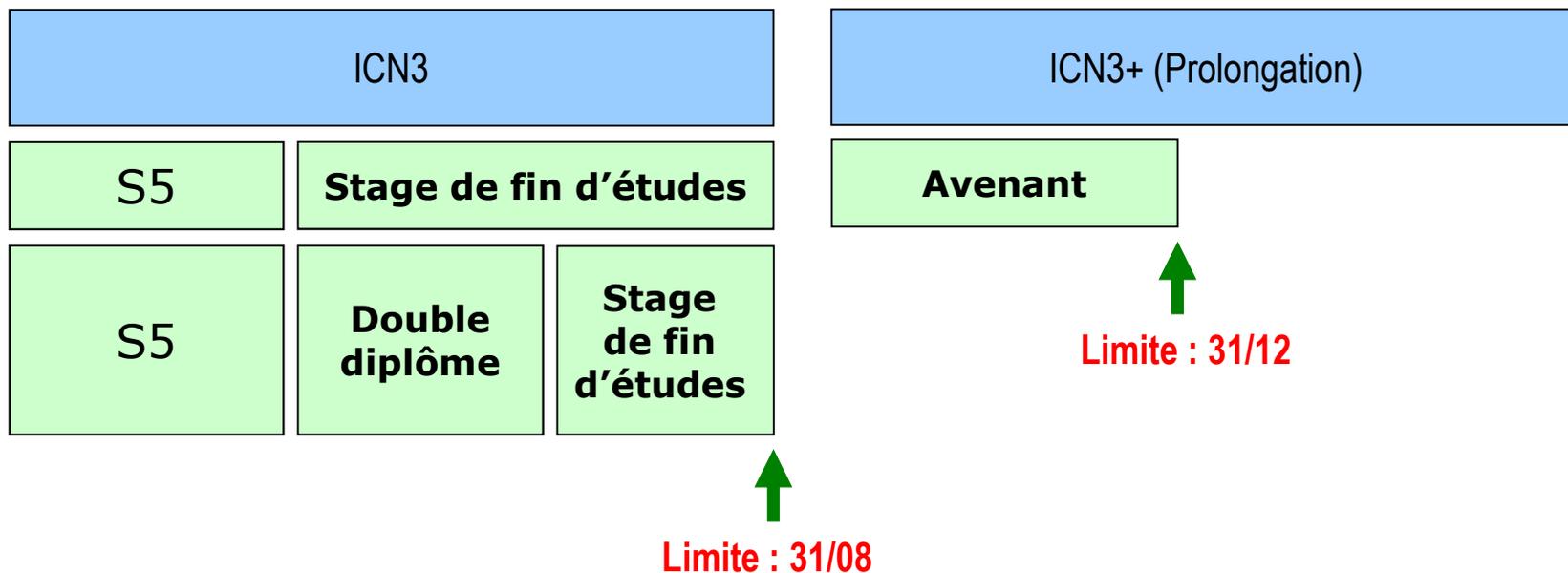
■ Un engagement, même avant toute signature

- Les notions **d'engagement**, de respect de la parole donnée sont primordiales
- On ne se « vend » pas au plus offrant
- Précisez très consciencieusement la **mission**
- Ne mettez pas fin à une relation contractuelle n'importe comment : contact préalable avec le tuteur + le service des stages indispensable
- L'entreprise qui vous accueille compte sur vous
- L'Ecole sera très stricte sur la qualité des relations que vous entretenez avec toutes les entreprises

La notoriété de l'Ecole, du diplôme et des diplômés est en jeu !



Les dates limites de stage



Durée maximale du(des) stage(s) : **6 mois**



Validation des stages

- TOUT stage doit être évalué séparément
 - Evaluation école + évaluation entreprise
- Forme du rapport
 - Le rapport d'A/E, qui peut correspondre à plusieurs stages (bien identifier les stages)
 - Le mini rapport (entreprise, mission, résultats)
- Suspension du Quitus Prof'I
 - Dès lors qu'une convention est cours de validité.
 - **Il est attribué en toute fin de cursus, après examen de toutes les expériences en stage.**

Les guides

- Stage Long
 - 1 guide
- Séjour Int'l
 - 1 guide spécifique
- MFE
 - 1 seul guide

 ***Tout sera sur MyICN***



Les Quitus

■ Un quitus sanctionne l'exécution d'une activité **incontournable**

 ***Tous les quitus doivent être acquis pour être diplômé***

■ Quitus à obtenir :

- LV1 : épreuve externe TOEIC, TOEFL ou GMAT
- International : 5 mois en stage *ou* semestre en université
- Professionnel : stage 1A et 5 mois en 2A ou 3A



Obtenir ses quitus

LV1

- Veiller à préparer et à vous inscrire aux épreuves externes
- Veiller à communiquer les résultats à la scolarité

International et Professionnel

- S'assurer que tous les éléments sont à la disposition du tuteur

💣 **Attention !**

- Les exonérations sont de plus en plus rares
 - Souveraineté du jury
- Vos tuteurs ne sont pas vos assistants de scolarité !
 - Ils ne vont pas à la pêche à l'information
 - Ils ne vous informent pas directement des décisions de jury



Les documents de validation

- Stage ICN1
 - Rapport de stage évalué en 2A

- Stage Long
 - Fiche évaluation stage : entreprise + école

- Séjour Int'l
 - Fiches évaluation de stage *ou bien* bulletins de note

- MFE
 - Fiche d'évaluation du MFE



Événement toujours sensible...

Un événement sous surveillance

- **ON NOUS OBSERVERA**
- Comportement lors du WEP
 - Traditions globalement maintenues
 - Mais : chaîne non obligatoire + limitation stricte de l'alcool
- Comportement lors du Voyage
 - Etat des bus

Les sanctions

- Délégation de pouvoir du DG pour interrompre la manifestation
- Convocation un conseil de Discipline pour tout débordement



Nous vous souhaitons

Un excellent retour à Nancy,

Et une 3A la plus enrichissante
possible !



Creative thinking makes the difference*

*La créativité fait la différence



ICN BUSINESS SCHOOL

13 rue Michel Ney - CO 75 - FR 54037 Nancy Cedex - Tél. +33 (0)3 54 50 25 00
3 place Edouard Branly - FR 57070 Metz Technopôle - Tél. +33 (0)3 87 56 37 37